PARIS

Direction de la Transition Écologique et du Climat
Département Téléphonie Mobile

Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Orange	**Arrdt**	16ème
Nom de site	KENNEDY_EU	**Numéro**	00006604U3
Adresse du site	22, avenue du Président Kennedy	**Hauteur**	R+7 (28,50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	**Destination**	Habitations/ Bureaux
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Suppression de la fréquence 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	03/07/2020
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	10/11/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	11/12/2022

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	ORANGE envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé sur l'immeuble sis 22, avenue du président Kennedy dans le 16ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 2 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 260°et 350°		
Distance des ouvrants	Lanterneau à 4m Fenêtres entre 6m et 7m	**Vis-à-vis (25m)**	Azimut 260° : R+7 Azimut 350° : R+7
Estimation par azimut	3G/4G : 260°< 5V/m ; 350°< 5V/m 5G : 260°< 3V/m ; 350°< 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,85m pour les faisceaux fixes et 31,45m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des supports lestés en toiture-terrasse de l'immeuble, en ajout à ceux existants. Le local technique installé au niveau au sous-sol ne sera ni impacté, ni visible depuis la voie publique

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

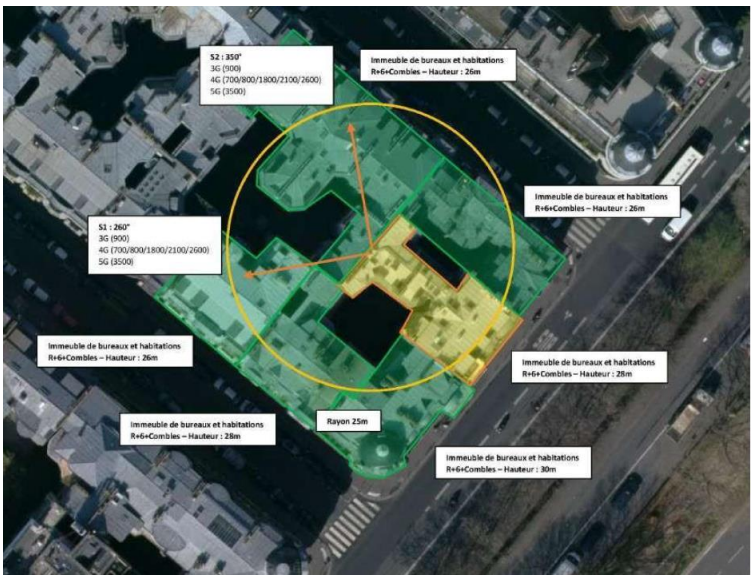

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 260, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	25.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 260, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.

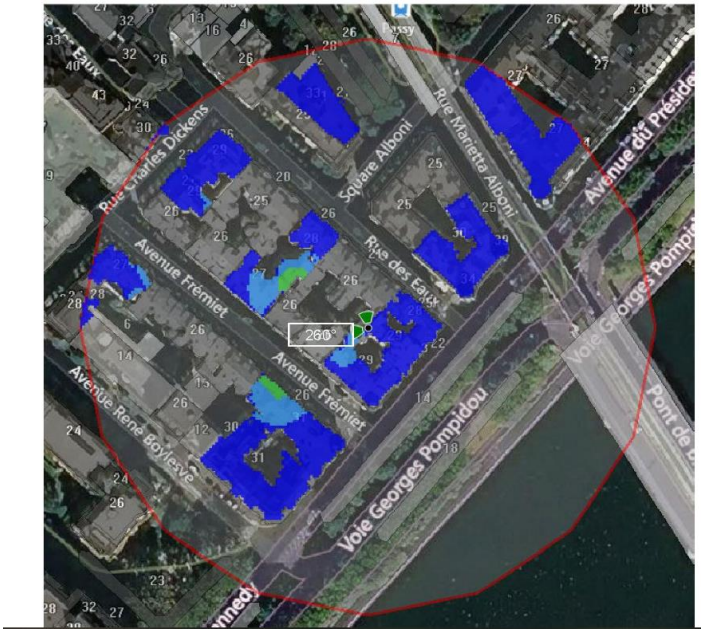

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 260°	Azimut 350°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	25.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

APRÈS

PAS DE CHANGEMENT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 260°

Azimut 350°